



# CERTIFICAT QUALIBAT

## TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM1351 Valable du 05/01/2023 au 04/01/2028



ACCREDITATION  
N°5-0545,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

### Situation administrative et juridique

Date de création : 21/01/2013  
Forme juridique : SAS

Dénomination sociale : DAGIBAT

Capital : 150 000

27 RUE DE LA GARE  
08090 TOURNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SEDAN CEDEX 2013B00027

Téléphone : 03 24 41 65 61  
Portable :

Fax :

Etablissement : Principal  
Numéro Siret : 790 741 581 00025  
Code NACE : 4391B  
Numéro caisse de congés payés :

Responsabilité légale : CREUWELS AURELIEN CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité travaux :

Responsable Technique : CREUWELS AURELIEN

Assurance Responsabilité civile et environnementale :  
SMABTP 1247000/001 476644/75

Site internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

E-mail : dagibat@hotmail.fr

### Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	21	EFF3	1 589 791	CA5
Dans l'activité	9	EFF2	232 542	CA2

### Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date maj du D.U. : 23/10/2022	05/01/2023	04/01/2028

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulation d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs. En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Le Président de la commission

Le Président de Qualibat

Bertrand DECUIGNIERE

Gérard SÉNIOR